43ème ANNEE



Correspondant au 18 février 2004

# الجمهورية الجسزاترية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

# المريخ المحاثية

اِتفاقات دولیّه، قوانین ، ومراسیم فرارات و آراء ، مقررات ، مناشیر، إعلانات و بلاغات

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

#### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

#### SOMMAIRE

# DECRETS

Décret présidentiel n° 04-29 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 04-30 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.	4
Décret exécutif n° 04-31 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au Chef du Gouvernement	8
Décret exécutif n° 04-32 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	15
Décret exécutif n° 04-33 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la justice, garde des sceaux	33
Décret exécutif n° 04-34 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre des finances	40
Décret exécutif n° 04-35 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du commerce	61
Décret exécutif n° 04-36 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'énergie et des mines	67
Décret exécutif n° 04-37 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	71
Décret exécutif n° 04-38 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des moudjahidine	75
Décret exécutif n° 04-39 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.	80
Décret exécutif n° 04-40 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des transports	83
Décret exécutif n° 04-41 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'éducation nationale	87
Décret exécutif n° 04-42 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'agriculture et du développement rural.	93
Décret exécutif n° 04-43 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du tourisme	102
Décret exécutif n° 04-44 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des travaux publics	106
Décret exécutif n° 04-45 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	110
Décret exécutif n° 04-46 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la ministre de la communication et de la culture	114

# SOMMAIRE (suite)

Décret exécutif n° 04-47 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des ressources en eau	118
Décret exécutif n° 04-48 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	122
Décret exécutif n° 04-49 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	125
Décret exécutif n° 04-50 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	128
Décret exécutif n° 04-51 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	131
Décret exécutif n° 04-52 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	135
Décret exécutif n° 04-53 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'industrie	141
Décret exécutif n° 04-54 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre du travail et de la sécurité sociale	144
Décret exécutif n° 04-55 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	150
Décret exécutif n° 04-56 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre des relations avec le Parlement	156
Décret exécutif n° 04-57 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	158
Décret exécutif n° 04-58 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de la jeunesse et des sports	162

#### DECRETS

Décret présidentiel n° 04-29 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^\circ$  03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards trois cent quatre vingt millions huit cent quatre vingt dix neuf mille dinars (3.380.899.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

#### **Section I:**

Présidence de la République

(Secrétariat général): ...... 3.139.433.000 DA.

#### Section II:

Secrétariat général du Gouvernement: 190.326.000 DA.

#### **Section III:**

Haut commissariat à l'amazighité : ..... 51.140.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement,
- le Haut commissaire à l'amazighité.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 04-30 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre des

Le Président de la République,

affaires étrangères.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quinze milliards neuf millions cent soixante dix huit mille dinars (15.009.178.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	230.747.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	186.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.476.000
	Total de la 1ère partie	431.823.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	247.000
32-01	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
32 02	Total de la 2ème partie	3.247.000
	3ème Partie	3.247.000
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	12.364.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	102.970.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.241.000
	Total de la 3ème partie	124.635.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	229.740.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	15.450.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	18.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	178.775.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	10.500.000
34-92 34-97	Administration centrale — Loyers	600.000
	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	453.725.000

Seme Partic   Travaux d'entretien   26,250,000   26,250	N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Total de la 5ème partie			
7ème Partie   Dépenses diverses	35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	26.250.000
Administration centrale — Conférences internationales		Total de la 5ème partie	26.250.000
Administration centrale — Versement forfaitaire			
Administration centrale — Elections présidentielles 2004	37-01	Administration centrale — Conférences internationales	4.000.000
Total de la 7ème partie	37-02		8.347.000
Total du titre III	37-07	_	5.000.000
TITRE IV   INTERVENTIONS PUBLIQUES   2ème Partie   Action internationale		Total de la 7ème partie	17.347.000
Action internationale		Total du titre III	1.057.027.000
22mm Partic   Action internationale   Action internationale   1.421.429.000   500.000.000   11.000.000   1.000		TITRE IV	
Action internationale		INTERVENTIONS PUBLIQUES	
Participation aux organismes internationaux		2ème Partie	
Action maghrébine		Action internationale	
Coopération internationale	42-01	Participation aux organismes internationaux	1 421 429 000
Total de la 2ème partie	42-03	Coopération internationale	
3ème Partie   Action éducative et culturelle	42-04	Action maghrébine	11.000.000
Action éducative et culturelle   Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger		Total de la 2ème partie	1.932.429.000
Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger			
de stage — Frais de formation à l'étranger			
Total de la 3ème partie	43-01		1.685.000.000
Total du titre IV			
Total de la sous-section I		-	
SERVICES A L'ETRANGER  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11  Services à l'étranger — Rémunérations principales			
TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11  Services à l'étranger — Rémunérations principales			
MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11 Services à l'étranger — Rémunérations principales			
1ère Partie  **Personnel — Rémunérations d'activité*  31-11 Services à l'étranger — Rémunérations principales			
Personnel — Rémunérations d'activité  31-11 Services à l'étranger — Rémunérations principales			
Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses			
Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	2 492 000 000
Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires			
	31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	
			-

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	15.608.000
33-12	Services à l'étranger — Prestations facultatives	250.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	435.000.000
	Total de la 3ème partie	450.858.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	476.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	262.800.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	109.500.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	583.146.000
34-15 34-91	Services à l'étranger — Habillement	6.048.000
34-91 34-93	Services à l'étranger — Parc automobile	220.455.000
3 <del>1</del> 73		728.065.000
	Total de la 4ème partie	2.386.014.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	194.850.000
	Total de la 5ème partie	194.850.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Actions diplomatiques — Dépenses diverses	20.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	700.000.000
37-24	Total de la 7ème partie	115.000.000
	Total du titre III	835.000.000
		10.260.722.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	74.000.000
	Total de la 6ème partie	74.000.000
	Total du titre IV	74.000.000
	Total de la sous-section II	10.334.722.000
	Total de la section I	15.009.178.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	15.009.178.000

Décret exécutif n° 04-31 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard huit cent dix millions quatre cent cinquante six mille dinars (1.810.456.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, aux services du Chef du Gouvernement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	84.700.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	95.500.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	12.269.000
	Total de la 1ère partie	192.469.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels	1.800.000
	Total de la 2ème partie	1.800.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial	5,500,000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives	25.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	41.762.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales	3.730.000
	Total de la 3ème partie	51.017.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais	170.000.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures	7.177.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes	12.639.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement	700.000
34-06	Chef du Gouvernement — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement	1.600.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	2.500.000
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile	15.000.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers	39.000.000
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	257.633.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles	20.475.000
	Total de la 5ème partie	20.475.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	231.000.000
36-03	Subvention à l'office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie	119.300.000
	Total de la 6ème partie	350.300.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses	1.000.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires	200.000
37-03	Chef du Gouvernement — Versement forfaitaire	3.248.000
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	10.000.000
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	1.000.000
	Total de la 7ème partie	15.448.000
	Total du titre III	889.142.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	410.000
43-05	Frais de fonctionnement du commissariat général chargé de l'organisation de la saison algérienne en France	Mémoire
	Total de la 3ème partie	410.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à l'agence spatiale algérienne	22.000.000
44-02	Contribution au centre national des techniques spatiales (C.N.T.S)	137.404.000
	Total de la 4ème partie	159.404.000
	Total du titre IV	159.814.000
	Total de la sous-section I	1.048.956.000
	Total de la section I	1.048.956.000
	SECTION II	
	COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
21 21	Administration centrale — Rémunérations principales	29.556.000
31-21 31-22	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	38.345.000
31-23	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.058.000
	Total de la 1ère partie	68.959.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-22	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000
33-23	Administration centrale — Sécurité sociale	15.727.000
33-24	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	600.000
	Total de la 3ème partie	17.642.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale — Remboursement de frais	3.430.000
34-22	Administration centrale — Matériel et mobilier	
34-23	Administration centrale — Fournitures	1.250.000 1.400.000
34-24	Administration centrale — Charges annexes	
34-25	Administration centrale — Habillement	2.000.000 104.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.148.000
34-98	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	
	Total de la 4ème partie	10.000
	Total de la <del>T</del> ellie parde	9.342.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale — Entretien des immeubles	735.000
	Total de la 5ème partie	735.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	230.626.000
	Total de la 6ème partie	230.626.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement	3.400.000
37-21 37-22	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.358.000
37-22 37-23	Administration centrale — Conférences et séminaires	Mémoire
31-43	Total de la 7ème partie	4.758.000
	Total du titre III	
	10tai du due 111	332.067.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	600.000
	Total de la 3ème partie	600.000
	Total du titre IV	600.000
	Total de la sous-section I	332.667.000
	Total de la section II	
	1 0 1 1 0 1 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	332.667.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	85.433.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	59.957.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.316.000
	Total de la 1ère partie	148.706.000
	2ème Partie	
••	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	23.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	323.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.125.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	34.805.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.600.000
	Total de la 3ème partie	43.550.000

		EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	5.761.000
	Administration centrale — Matériel et mobilier	959.000
	Administration centrale — Fournitures	1.636.000
	Administration centrale — Charges annexes	2.603.000
	Administration centrale — Habillement	76.000
	Administration centrale — Parc automobile	1.385.000
	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	13.430.000
	5ème Partie	13.430.000
	Travaux d'entretien	
25.01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.120.000
35-01	Total de la 5ème partie	-
	7ème Partie	1.120.000
	Dépenses diverses	
	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	600.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.185.000
	Total de la 7ème partie	3.785.000
	Total du titre III	210.914.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	250.000
	Total de la 3ème partie	250.000
	Total du titre IV	250.000
	Total de la sous-section I	211.164.000
	Total de la section III	211.164.000
	SECTION IV	
	SERVICES DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA	
	PARTICIPATION ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	55.660.000
	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	48.144.000
31-02	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
31-03	accessoires de salaires	2.484.000
	Total de la 1ère partie	106288.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	24.103.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.281.000
	Total de la 3ème partie	27.884.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	33.835.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.442.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.210.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	20.240.000
34-05	Administration centrale — Habillement	234.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.025.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	66.796.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.625.000
33 01	Total de la 5ème partie	2.625.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
	Administration centrale — Conférences et séminaires	
37-01 37-02	Administration centrale — Conferences et semmanes	10.000.000
37-02	Total de la 7ème partie	2.076.000
	Total du titre III	12.076.000
		215.669.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	217.669.000
	Total de la section IV	217.669.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	1.810.456.000

Décret exécutif n° 04-32 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quarante trois milliards sept cent un millions deux mille dinars (143.701.002.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	154.831.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	184.968.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.175.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	220.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	347.229.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	16.800.000
	Total de la 2ème partie	17.065.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	10.052.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	80.918.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.860.000
	Total de la 3ème partie	98.390.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	27.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.235.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.515.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	5.873.000
34-05	Administration centrale — Habillement	600.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.066.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	59.713.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	840.000
	Total de la 5ème partie	840.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	20 730 000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	29.730.000 80.000.000
36-03	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	33.372.000
	Total de la 6ème partie	143.102.000
	7ème Partie	1.0.102.000
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.474.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.350.000
37-05	Administration centrale — Elections	348.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	60.900.000.000
	Total de la 7ème partie	61.556.974.000
	_	
	Total du titre III	62.223.313.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	785.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	200.000.000
	Total de la 3ème partie	200.785.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	131.000.000
	Total de la 4ème partie	131.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	7.000.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	Mémoire
46-04	Indemnisation des victimes et ayants droit des victimes des évenements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale	500.000.000
	Total de la 6ème partie	7.500.000.000
	Total du titre IV	7.831.785.000
	Total de la sous-section I	70.055.098.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	4.087.550.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.923.753.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	117.953.000
	Total de la 1ère partie	6.129.256.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	5.360.000
3 <b>2</b> 12	corporels	409.000.000
	Total de la 2ème partie	414.360.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	500.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.528.630.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	
	Total de la 3ème partie	150.708.000
	Total de la Selle parde	2.181.034.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	80.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	13.390.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	24.720.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	67.379.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	50.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	
	Total de la 4ème partie	480.000
	1 0 m 0 m 10 m 10 m 10 m 10 m 10 m 10 m	253.719.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	40.200.000
	Total de la 5ème partie	40.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état	
27.12	d'urgence dans certaines wilayas  Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	5.000.000
37-12 37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfattaire	112.291.000
37-13 37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	20.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de	3.069.000.000
-	l'extrême Sud	60.000.000
	Total de la 7ème partie	3.266.691.000
	Total du titre III	12.285.260 .000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	Total du titre IV	3.500.000
	Total de la sous-section II	12.288.760.000
	SOUS-SECTION III  DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	823,000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et	025.000
	allocations diverses	2.015.000
	Total de la 1ère partie	2.838.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
		100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité	
	sociale	710.000
	Total de la 3ème partie	770.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de	
	frais	104.000
	Total de la 4ème partie	104.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Versement forfaitaire	57.000
	Total de la 7ème partie	57.000
	Total du titre III	3.869.000
	Total de la sous-section III	3.869.000
	Total de la section I	82.347.727.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	13.943.726.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	15.723.876.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	
		41.253.000
	Total de la 1ère partie	29.708.855.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	<b>7.077</b> .000
32-01	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	5.275.000 814.000.000
	Total de la 2ème partie	819.275.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.021.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	7.619.273.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	767.910.000
	Total de la 3ème partie	9.411.183.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	242.000.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	383.922.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	185.220.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	286.232.000
34-05	Sûreté nationale — Habillement	999.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	2.270.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	78.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	235.914.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	1.575.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	54.500.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	
	par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	6.312.788.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	414.423.000
	Total de la 5ème partie	414.423.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	5.200.000
37-02	Sûreté nationale — Versement forfaitaire	609.542.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	619.742.000
	Total du titre III	47.286.266.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	134.000.000
	Total de la 3ème partie	134.000.000
	Total du titre IV	134.000.000
	Total de la sous-section I	47.420.266.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
21.12			
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	141.960.000	
	Total de la 1ère partie	141.960.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	34.970.000	
34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	102.752.000	
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	120.000.000	
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	180.248.000	
34-16 34-91	Services déconcentres de la surete nationale — Anmentation	497.786.000	
34-91		66.418.000	
	Total de la 4ème partie	1.002.174.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	520 001 000	
	*	520.091.000	
	Total de la 5ème partie	520.091.000	
	Total du titre III	1.664.225.000	
	Total de la sous-section II	1.664.225.000	
	Total de la section II	49.084.491.000	
	SECTION III		
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	3.032.997.000	
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	2.540.943.000	
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires		
	de salaires	2.164.000	
	Total de la 1ère partie	5.576.104.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.597.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000.000
	Total de la 2ème partie	32.597.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	323.100.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	1.391.734.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	9.063.000
	Total de la 3ème partie	1.726.557.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01		
34-01 34-02	Protection civile — Remboursement de frais	31.000.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	18.900.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	30.000.000
34-05	Protection civile — Charges annexes	77.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation.	500.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	66.528.000
34-92	Protection civile — Loyers	115.500.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.400.000 10.000
34-97	Protection civile — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	855.338.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	5.441.000
	Total de la 5ème partie	5.441.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Protection civile — Versement forfaitaire	111.339.000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
- · • •		
	Total de la 7ème partie	112.839.000
	Total du titre III	8.308.876.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	Total du titre IV	20.000.000
	Total de la sous-section I	8.328.876.000
	SOUS-SECTION II	0.020.070.000
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires	119.480.000
	Total de la 1ère partie	119.480.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales	132.383.000
	Total de la 3ème partie	132.383.000
	4ème Partie	132.303.000
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	31.200.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	11.000.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	22.000.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	77.000.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	415.930.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	176.000.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers	6.003.000
	Total de la 4ème partie	739.133.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	85.800.000
	Total de la 5ème partie	85.800.000
	Total du titre III	1.076.796.000
	Total de la sous-section II	1.076.796.000
	Total de la section III	9.405.672.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBLEES	EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	14.350.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.871.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	6.339.000
	Total de la 1ère partie	22.560.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2 455 000
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	2.457.000 40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	4.056.000
	Total de la 3ème partie	6.553.000
		0.555.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	138.000
34-21	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	223.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	620.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	7.288.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	8.967.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	10.710.000
	Total de la 5ème partie	
		10.710.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-25	Palais du Gouvernement — Versement forfaitaire	325.000
	Total de la 7ème partie	325.000
	Total du titre III	49.115.000
	Total de la sous-section I	49.115.000
	Total de la section IV	49.115.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIDELLES	EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	66.205.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	56.873.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	553.000
	Total de la 1ère partie	123.631.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	1.500.000
	Total de la 2ème partie	1.550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	8.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	29.522.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	2.332.000
	Total de la 3ème partie	40.592.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	4.935.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	3.728.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	2.460.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	220.558.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	284.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des	
34-08	télécommunications.	15.070.000
34-08 34-90	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation.	17.611.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	1.767.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	644.000
3170	d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	267.068.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.313.000
	Total de la 5ème partie	1.313.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des transmissions nationales — Versement forfaitaire	2.362.000
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	250.000
	Total de la 7ème partie	2.612.000
	Total du titre III	436.766.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	630.000
	Total de la 3ème partie	630.000
	Total du titre IV	630.000
	Total de la sous-section I	437.396.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	470.303.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	170.303.000
	diverses	214.355.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7 241 000
	Total de la 1ère partie	7.341.000
		691.999.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	510.000
	Total de la 2ème partie	630.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	54.108.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	171.155.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres	
	sociales	19.107.000
	Total de la 3ème partie	244.850.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	8.652.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	6.366.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	7.571.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	12.705.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.020.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	mémoire
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des	10 000 000
34-91	télécommunications	12.000.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	3.997.000
	-	510.000
	Total de la 4ème partie	52.821.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.851.000
	Total de la 5ème partie	3.851.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Versement forfaitaire	12 602 000
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Versement forfattaire  Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	13.693.000 360.000
	Total de la 7ème partie	14.053.000
	Total du titre III	1.008.204.000
		1.008.204.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.800.000
	Total de la 3ème partie	1.800.000
	Total du titre IV	1.800.000
	Total de la sous-section II	1.010.004.000
	Total de la section VI	1.447.400.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	40.800.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	40.741.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.184.000
	Total de la 1ère partie	82.725.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400 000
	Total de la 2ème partie	400.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	18.850.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	1.259.000
	Total de la 3ème partie	22.489.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	6.559.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.210.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	4.930.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	5.100.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	700.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	222.600.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.338.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	950.781.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.500.000
	Total de la 5ème partie	3.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-02	Direction générale de la garde communale — Versement forfaitaire	1.508.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	2.208.000
	Total du titre III	1.062.103.000

#### 31 TABLEAU ANNEXE (suite) **CREDITS OUVERTS** Nos DES LIBELLES EN DA **CHAPITRES** TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie Action éducative et culturelle Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de 43-01 stage — Présalaires — Frais de formation..... 24.255.000 Total de la 3ème partie..... 24.255.000 Total du titre IV..... 24.255.000 Total de la sous-section I..... 1.086.358.000 SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 31-11 Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales..... 111.964.000 Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations 31-12 diverses..... 60.360.000 31-13 Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires..... 7.500.000 Total de la 1ère partie..... 179.824.000 2ème Partie Personnel — Pensions et allocations 32-11 Services déconcentrés de la garde communale — Rentes d'accidents du mémoire travail..... Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour 32-12 200.000 dommages corporels..... Total de la 2ème partie..... 200.000 3ème Partie Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère 33-11 familial..... 7.248.000 Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives....... 480.000 33-12 Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale..... 43.082.000 33-13 Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres 33-14 sociales..... 1.855.000 Total de la 3ème partie..... 52.665.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	11.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	5.835.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	6.366.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	12.437.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	40.762.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.100.000
	Total de la 5ème partie	3.100.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de la garde communale — Versement forfaitaire	3.448.000
	Total de la 7ème partie	3.448.000
	Total du titre III	279.999.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	240.000
	Total de la 3ème partie	240.000
	Total du titre IV	240.000
	Total de la sous-section II	280.239.000
	Total de la section VII	1.366.597.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	143.701.002.000

Décret exécutif n° 04-33 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quinze milliards huit cent soixante quatre millions huit cent quatre mille dinars (15.864.804.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la justice, garde des sceaux

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	158.171.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	115.280.000
31-03	accessoires de salaires	7.909.000
	Total de la 1ère partie	281.360.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	37.000.000
	Total de la 2ème partie	37.500.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2 170 000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	3.178.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	200.000 64.547.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.213.000
	Total de la 3ème partie	71.138.000
		71.130.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
24.04		25 500 000
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	37.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.266.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	15.626.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	222.630.000
34-05		680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.645.000
34-92	Administration centrale — Loyers	18.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	10.000
	Total de la 4eme partie	300.737.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
0 - 0 -	Subvention de fonctionnement à l'institut national de la magistrature (INM)	227 700 000
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	227.700.000
36-02	Total de la 6ème partie	18.810.000
	Total de la bellie partie	246.510.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	3.150.000
37-01 37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.069.000
37-02 37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil supérieur de la	
31-04	magistrature	3.500.000
37-10	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	160.000.000
37-13	Administration centrale — Elections présidentielles 2004	26.000.000
	Total de la 7ème partie	197.719.000
	Total du titre III	1.138.984.000
	1	

		EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	65.000.000
	Total de la 3ème partie	65.000.000
	Total du titre IV	65.000.000
	Total de la sous-section I	1.203.984.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	2.684.152.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	1.834.183.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	106.500.000
	Total de la 1ère partie	4.624.835.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	138.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	1.062.920.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	87.224.000
	Total de la 3ème partie	1.288.144.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	30.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	82.100.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	170.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	159.500.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	11.292.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	42.390.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	77.000.000
	Total de la 4ème partie	572.282.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
25.11	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	80.000.000
	Total de la 5ème partie	80.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	300.000.000
37-12	Services judiciaires — Versement forfaitaire	90.366.000
	Total de la 7ème partie	390.366.000
	Total du titre III	6.955.627.000
	Total de la sous-section II	6.955.627.000
	Total de la section I	8.159.611.000
	SECTION II	
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	
	ET DE LA REEDUCATION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	40.074.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	35.463.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.698.000
	Total de la 1ère partie	
	Total de la Tele partie	77.235.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	38.000.000
	Total de la 2ème partie	38.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	2.000.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	26.611.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	2.128.000
	Total de la 3ème partie	30.939.000
	'	1

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	2.520.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	1.273.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures	4.244.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	4.235.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement	38.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement	20.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	945.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	900.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.165.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	2.205.000
	Total de la 5ème partie	2.205.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)	30.840.000
	Total de la 6ème partie	30.840.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	1.418.000
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire	2.271.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
	Total de la 7ème partie	4.689.000
	Total du titre III	218.073.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	25.600.000
	Total de la 3ème partie	30.600.000
	Total du titre IV	30.600.000
	Total de la sous-section I	248.673.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales	2.041.549.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	1.734.332.000
	Total de la 1ère partie	3.775.881.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	234.000
	Total de la 2ème partie	234.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	137.435.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	814.731.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	84.636.000
	Total de la 3ème partie	1.036.802.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	21.630.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	82.400.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	55.620.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	200.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	190.745.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	1.303.750.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	106.090.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	39.253.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	240.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	68.250.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	150.000
	Total de la 4ème partie	2.307.888.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	240.000.000
	Total de la 5ème partie	240.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	6.000.000
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire	75.515.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires du milieu ouvert	7.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines	7.200.000
	Total de la 7ème partie	95.715.000
	Total du titre III	7.456.520.000
	Total de la sous-section II	7.456.520.000
	Total de la section II	7.705.193.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	15.864.804.000

Décret exécutif n° 04-34 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^\circ$  03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt cinq milliards huit cent quatre vingt sept millions huit cent quatre vingt quinze mille dinars (25.887.895.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des finances

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	149.280.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	217.438.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
	Total de la 1ère partie	379.718.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	965.000
	Total de la 2ème partie	1.165.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	92.048.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.380.000
	Total de la 3ème partie	106.453.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	72.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.210.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.330.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	44.970.000
34-05	Administration centrale — Habillement	2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	149.670.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	69.214.000
	Total de la 5ème partie	69.214.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	59.400.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	1.148.707.000
	Total de la 6ème partie	1.208.107.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	7.323.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-03	Administration centrale — Etudes	1.630.000.000
	Total de la 7ème partie	1.639.823.000
	Total du titre III	3.554.150.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	250.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	100.150.000
	Total de la 3ème partie	350.150.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre d'information financière et économique (CIFE)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	360.450.000
	Total de la sous-section I	3.914.600.000
	Total de la section I	3.914.600.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales  Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	63.258.000 37.570.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.500.000
	Total de la 1ère partie	106.328.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	204.000
	Total de la 2ème partie	204.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	2.513.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	25.219.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	2.589.000
	Total de la 3ème partie	30.341.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	9.500.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	9.500.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	2.880.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	322.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	360.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	35.732.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la comptabilité — Versement forfaitaire	2.012.000
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	400.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	10.000.000
	Total de la 7ème partie	12.412.000
	Total du titre III	190.017.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	50 222 000
		50.222.000
	Total de la 3ème partie	50.222.000
	Total du titre IV	50.222.000
	Total de la sous-section I	240.239.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	834.420.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	633.179.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
		25.000.000
	Total de la 1ère partie	1.492.599.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	282.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	2.140.000
	Total de la 2ème partie	2.422.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	71.400.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	366.954.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	38.232.000
	Total de la 3ème partie	476.846.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	24.000.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	35.000.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	46.000.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	30.250.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	1.643.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	12.000.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	1.417.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	150.360.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	32.248.000
	Total de la 5ème partie	32.248.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Directions régionales du Trésor — Versement forfaitaire	28.412.000
	Total de la 7ème partie	28.412.000
	Total du titre III	2.182.887.000
	Total de la sous-section II	2.182.887.000
	Total de la section II	2.423.126.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	1.572.992.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	1.577.801.000
31 03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	35.238.000
	Total de la 1ère partie	3.186.031.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accisdents du travail	1.500.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	15.000.000
	Total de la 2ème partie	16.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractères familial	128.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	789.959.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	80.853.000
	Total de la 3ème partie	999.212.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	20.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Direction générale des douanes— Fournitures	6.900.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	9.700.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	30.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	82.610.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	5.854.000
	Total de la 5ème partie	5.854.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des douanes — Versement forfaitaire	60.114.000
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	400.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	61.514.000
	Total du titre III	4.351.721.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	10.000.000
	Total de la sous-section I	4.361.721.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	40.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	45.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes— Fournitures	45.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	140.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	300.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	100.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	101.721.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	10.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	482.031.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes— Entretien des immeubles	40.000.000
	Total de la 5ème partie	40.000.000
	Total du titre III	522.031.000
	Total de la sous-section II	522.031.000
	Total de la section III	4.883.752.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01		
	Direction générale des impôts — Rémunérations principales	180.622.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	136.254.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.700.000
	Total de la 1ère partie	329.576.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	7.905.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	79.255.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	7.659.000
	Total de la 3ème partie	94.859.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	70.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	38.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	260.000.000
34-04	Direction générale des impôts— Charges annexes	46.400.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	860.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	11.250.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	427.520.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	15.000.000
	Total de la 5ème partie	15.000.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des impôts — Versement forfaitaire	6.326.000
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	13.326.000
	Total du titre III	880.346.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	Total du titre IV	70.000.000
	Total de la sous-section I	950.346.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	3.085.829.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	2.427.958.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	580.928.000
	Total de la 1ère partie	6.094.715.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	1.068.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	1.078.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	256.839.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	1.385.143.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	152.602.000
	Total de la 3ème partie	1.795.084.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	60.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	93.424.000
34-13	Services déconcentrésdes impôts — Fournitures	98.086.000
34-14	Services déconcentrés des impôts— Charges annexes	84.700.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	4.873.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	39.352.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	23.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	404.435.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	92.500.000
	Total de la 5ème partie	92.500.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des impôts — Versement forfaitaire	93.597.000
	Total de la 7ème partie	93.597.000
	Total du titre III	8.481.409.000
	Total de la sous-section II	8.481.409.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	61.773.000
	Total de la lère partie	61.773.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	5.391.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	55.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	559.000
	Total de la 4ème partie	60.950.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	26.000.000
	Total de la 5ème partie	26.000.000
	Total du titre III	148.723.000
	Total de la sous-section III	148.723.000
	Total de la section IV	9.580.478.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	35.160.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	24.254.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.400.000
	Total de la 1ère partie	64.814.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale du domaine national — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	1.585.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	14.858.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	1.544.000
	Total de la 3ème partie	18.007.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<del>-</del>	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	2.600.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.120.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.150.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	250.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.510.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers	mémoire
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	18.640.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale du domaine national — Versement forfaitaire	1.187.000
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	20.650.000
2, 32	Total de la 7ème partie	21.837.000
	Total du titre III	127.308.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	58.000.000
	Total de la 3ème partie	58.000.000
	Total du titre IV	58.000.000
	Total de la sous-section I	185.308.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaines national — Rémunérations principales	1.211.479.000
31-12	Services déconcentrés du domaines national — Indemnités et allocations	0.40.40.
21 12	diverses	940.493.000
31-13	journalier — Salaires et accessoires de salaires	144.560.000
	Total de la 1ère partie	2.296.532.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaines national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaines national — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaines national — Prestations à caractère familial	
33-12	Services déconcentrés du domaines national — Prestations facultatives	81.260.000
33-12	Services déconcentrés du domaines national — Sécurité sociale	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaines national — Contribution aux œuvres	510.127.000
33 14	sociales	54.884.000
	Total de la 3ème partie	646.571.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaines national — Remboursement de frais	76.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaines national — Matériel et mobilier	41.115.000
34-13	Services déconcentrés du domaines national — Mobilier	54.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaines national — Fournitures	51.650.000
34-15	Services déconcentrés du domaines national — Habillement	3.390.000
34-91	Services déconcentrés du domaines national — Parc automobile	40.519.000
34-93 34-98	Services déconcentrés du domaines national — Loyers	8.500.000
	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	275.184.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	17.850.000
	Total de la 5ème partie	17.850.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés du domaine national — Versement forfaitaire	35.025.000
	Total de la 7ème partie	35.025.000
	Total du titre III	3.271.282.000
	Total de la sous-section II	3.271.282.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.700.000
	Total de la1ère partie	9.700.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	500.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	11.110.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	11.800.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.000.000
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	Total du titre III	24.500.000
	Total de la sous-section III	24.500.000
	Total de la section V	3.481.090.000

Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION I   SERVICES CENTRAUX   TITRE III   MOYENS DES SERVICES		SECTION VI	
SERVICES CENTRAUX   TITRE III		DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
SERVICES CENTRAUX   TITRE III		SOUS-SECTION I	
NOYENS DES SERVICES   1ère Partie   Personnel — Rémunérations d'activité   31-01   Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses			
NOYENS DES SERVICES   1ère Partie   Personnel — Rémunérations d'activité   31-01   Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses			
1ère Partie			
Personnel — Rémunérations d'activité   94,78   31-02   Direction générale du budget — Rémunérations principales			
31-01   Direction générale du budget — Rémunérations principales			
Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses		Personnel — Rémunérations d'activité	
Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	94.780.000
2ème Partie   Personnel — Pensions et allocations   2ème Partie   Personnel — Pensions et allocations   32-02   Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail	31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	87.558.000
Total de la lère partie   187.83     187.83	31-03		
2ème Partie		et accessoires de salaires	5.500.000
2ème Partie		Total de la 1ère partie	187.838.000
			107.030.000
Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail		2ème Partie	
Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels		Personnel — Pensions et allocations	
Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	22.01	Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail	
Corporels			mémoire
Total de la 2ème partie   10   3ème Partie   Personnel — Charges sociales   5.50   33-02   Direction générale du budget — Prestations à caractère familial   5.50   33-03   Direction générale du budget — Prestations facultatives   45.61   33-04   Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales   45.61   4.33	32-02		100.000
33-01   Direction générale du budget — Prestations à caractère familial		Total de la 2ème partie	100.000
Direction générale du budget — Prestations à caractère familial		3ème Partie	
Direction générale du budget — Prestations à caractère familial			
Direction générale du budget — Prestations facultatives	22.04		
Direction générale du budget — Sécurité sociale			5.500.000
Total de la 3ème partie			39.000
Total de la 3ème partie			45.611.000
4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services  34-01 Direction générale du budget — Remboursement de frais	33-04	Direction generale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.374.000
Matériel et fonctionnement des services  34-01 Direction générale du budget — Remboursement de frais		Total de la 3ème partie	55.524.000
34-01Direction générale du budget — Remboursement de frais		4ème Partie	
Direction générale du budget — Matériel et mobilier		Matériel et fonctionnement des services	
34-02Direction générale du budgett — Matériel et mobilier	34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	7.000.000
34-03Direction générale du budget — Fournitures			6.400.000
34-04       Direction générale du budget — Charges annexes       3.00         34-05       Direction générale du budget — Habillement       23         34-90       Direction générale du budget — Parc automobile       4.94         34-92       Direction générale du budget — Loyers       mé         34-97       Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise —			6.500.000
34-05       Direction générale du budget — Habillement			3.000.000
34-92 Direction générale du budget — Loyers	34-05		234.000
34-92 Direction générale du budget — Loyers	34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	4.943.000
	34-92		mémoire
indefinites dues par l'Etat	34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
Total de la 4ème partie		Total de la 4ème partie	28.087.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale du budget — Versement forfaitaire	3.638.000
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de loi de finances	1.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la nation	3.800.000
	Total de la 7ème partie	9.438.000
	Total du titre III	286.987.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.000.000
	Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	366.987.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget— Rémunérations principales	191.440.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	146.085.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.161.000
	Total de la 1ère partie	351.686.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	12.820.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	81.586.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	7.918.000
	Total de la 3ème partie	102.394.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget— Remboursement de frais	3.900.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget— Fournitures	7.650.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	7.500.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	31.469.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.487.000
	Total de la 5ème partie	2.487.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés du budget — Versement forfaitaire	5.678.000
	Total de la 7ème partie	5.678.000
	Total du titre III	493.779.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	mémoire
	Total de la 3ème partie	mémoire
	Total du titre IV	mémoire
	Total de la sous-section II	493.779.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales	201 740 000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	201.740.000 157.210.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.700.000
	Total de la 1ère partie	372.650.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels	134.000
	Total de la 2ème partie	149.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	20.400.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	89.759.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres sociales	8.640.000
	Total de la 3ème partie	118.847.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	3.900.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	7.000.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	10.700.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	36.763.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	2.500.000
	Total de la 5ème partie	2.500.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Versement forfaitaire	7.300.000
	Total de la 7ème partie	7.300.000
	Total du titre III	538.209.000
	Total de la sous-section III	538.209.000
	Total de la section VI	1.398.975.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
• • • • •		
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	66.940.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	63.715.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.170.000
	Total de la 1ère partie	133.825.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Inspection générale des finances — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages	10.000
	corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	32.679.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	2.971.000
	Total de la 3ème partie	37.680.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	14.000.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.400.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	1.236.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	3.025.000
34-05	Inspection générale des finances— Habillement	184.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	4.086.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	23.991.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1.260.000
33 01	Total de la 5ème partie	1.260.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.01	•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
37-01	Inspection générale des finances — Versement forfaitaire  Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	2.608.000
37-02		1.750.000
	Total de la 7ème partie	4.358.000
	Total du titre III	201.124.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.750.000
	Total de la 3ème partie	4.750.000
	Total du titre IV	
		4.750.000
	Total de la sous-section I	205.874.000
	Total de la section VII	205.874.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	25.887.895.000

Décret exécutif n° 04-35 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles  $85-4^{\circ}$  et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cinq cent cinquante cinq millions neuf cent soixante huit mille dinars (4.555.968.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre du commerce

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	103.247.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	88.661.000
31-03	accessoires de salaires	4.663.000
	Total de la 1ère partie	196.571.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	328.000
	Total de la 2ème partie	360.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.769.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	45.708.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.000.000
	Total de la 3ème partie	52.727.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	37.165.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.502.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.093.000
34-05	Administration centrale — Habillement	352.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.227.000
34-92	Administration centrale — Loyers	17.220.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	77.569.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.040.000
	Total de la 5ème partie	1.040.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'office algérien de promotion du commerce extérieur	
36-09	(PROMEX)	44.838.000
50-07	(C.A.C.Q.E)	186.200.000
	Total de la 6ème partie	231.038.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.653.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	500.000
37-03	Administration centrale — Dépenses liées à l'accession de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce	79.000.000
	Total de la 7ème partie	83.153.000
	Total du titre III	<del></del>
	Total du tiuc III	642.458.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	18.030.000
	Total de la 3ème partie	18.030.000
		10.050.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	13.000.000
44-05	Contribution aux associations d'utilité publique	10.000.000
	Total de la 4ème partie	38.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transport	1.800.000.000
	Total de la 6ème partie	1.800.000.000
	Total du titre IV	1.856.030.000
	Total de la sous-section I	2.498.488.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYA DE LA CONCURRENCE ET DES PRIX	
	TITRE III MOVENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix – Rémunérations principales	700.859.000
31-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Indemnités et allocations	
31-13	diverses  Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Personnel vacataire et	636.563.000
J1-1J	journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.598.000
	Total de la 1ère partie	1.347.020.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Rentes d'accidents du	
22.12	travail	58.000
32-12	pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.576.000
	·	1.570.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations à caractère familial	59.038.000
33-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations facultatives	300.000
33-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Sécurité sociale	333.515.000
33-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Contribution aux œuvres sociales	31.020.000
	Total de la 3ème partie	423.873.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Remboursement de frais	9.923.000
34-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Matériel et mobilier	4.244.000
34-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Fournitures	16.995.000
34-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Charges annexes	18.150.000
34-15	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Habillement	2.035.000
34-91	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Parc automobile	13.500.000
34-93	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	68.937.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Entretien des immeubles	2.674.000
	Total de la 5ème partie	2.674.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
27 11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Versement forfaitaire	26.672.000
37-11		
	Total de la 7ème partie	26.672.000
	Total du titre III	1.870.752.000
	Total de la sous-section II	1.870.752.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	INSPECTIONS REGIONALES DES ENQUETES ECONOMIQUES ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rémunérations principales	68.237.000
31-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Indemnités et allocations diverses	57.391.000
31-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.275.000
	Total de la 1ère partie	130.903.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rentes d'accident du travail	15.000
32-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations à caractère familial	3.075.000
33-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations facultatives	70.000
33-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Sécurité sociale	31.154.000
33-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Contribution aux œuvres sociales	2.425.000
	Total de la 3ème partie	36.724.000

34-21   Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Remboursement de frais	NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Remboursement de frais	-	4ème Partie	
1.000   1.000   1.000   1.001   1.00		Matériel et fonctionnement des services	
fraudes — Matériel et mobilier	34-21	1 2 2	2.756.000
1.34-23   1.3797.000   1.3797	34-22		1.061.000
13-24	34-23		3.797.000
fraudes — Habillement	34-24	1 2 2	3.597.000
1.277.000   3.135.000   3.13	34-25		336.000
34-98         Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.  Total de la 4ème partie	34-92		3.135.000
Traudes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.   10.000     15.969.000	34-94		1.277.000
Sème Partie   Travaux d'entretien	34-98		10.000
Travaux d'entretien   Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Entretien des immeubles		Total de la 4ème partie	15.969.000
Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Entretien des immeubles		5ème Partie	
Total de la 5ème partie		Travaux d'entretien	
7ème Partie         Dépenses diverses         37-21       Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Versement forfaitaire	35-21		618.000
Dépenses diverses		Total de la 5ème partie	618.000
Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Versement forfaitaire	ı	7ème Partie	
fraudes — Versement forfaitaire       2.499.000         Total de la 7ème partie       2.499.000         Total du titre III       186.728.000         Total de la sous-section III       186.728.000         Total de la section I       4.555.968.000		Dépenses diverses	
Total du titre III	37-21		2.499.000
Total de la sous-section III		Total de la 7ème partie	2.499.000
Total de la section I		Total du titre III	186.728.000
4.333.766.000		Total de la sous-section III	186.728.000
Total des crédits ouverts au ministre du commerce		Total de la section I	4.555.968.000
$\mathbf{I}$		Total des crédits ouverts au ministre du commerce	4.555.968.000

Décret exécutif n° 04-36 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix sept milliards cent seize millions trois cent cinquante neuf mille dinars (17.116.359.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'énergie et des mines

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	83.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	42.370.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.400.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	mémoire
	Total de la 1ère partie	130.770.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	43.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	253.000
	Total de la 2ème partie	296.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.484.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.350.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.994.000
	Total de la 3ème partie	32.888.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	65.058.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.438.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	17.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	mémoire
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.150.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.540.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	125.840.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.713.000
	Total de la 5ème partie	5.713.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	60.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.905.000
	Total de la 7ème partie	62.905.000
	Total du titre III	358.412.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	21.000.000
42-02	Contribution à l'institut sur les ressources non renouvelables	75.000.000
	Total de la 2ème partie	96.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	150.000.000
	Total de la 3ème partie	170.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière	27.000.000
44-09	Subvention d'exploitation à POLYMED	2.500.000.000
44-10	Subvention d'exploitation à l'I.S.P.A.T	624.000.000
	Total de la 4ème partie	3.151.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contribution à la SONELGAZ au titre de la distribution publique du gaz	5.500.000.000
46-03	Contribution à la SONELGAZ au titre de l'électrification rurale	6.056.000.000
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité dans les	
	régions du Sud	1.160.000.000
	Total de la 6ème partie	12.716.000.000
	Total du titre IV	16.133.000.000
	Total de la sous-section I	16.491.412.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOVENE DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activité	210 242 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	318.243.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	86.391.000
	et accessoires de salaires	17.500.000
	Total de la 1ère partie	422.134.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents de travail	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	710.000
	Total de la 2ème partie	950.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	25.300.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	81.172.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	10.532.000
	Total de la 3ème partie	117.404.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	10.233.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.600.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	17.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	18.515.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.506.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	64.264.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	10.500.000
	Total de la 5ème partie	10.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	9.695.000
	Total de la 7ème partie	9.695.000
	Total du titre III	624.947.000
	Total de la sous-section II	624.947.000
	Total de la section I	17.116.359.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	17.116.359.000

Décret exécutif n° 04-37 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles  $85-4^{\circ}$  et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six milliards quatre cent quatre vingt six millions six cent vingt six mille dinars (6.486.626.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	48.390.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	29.224.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.797.000
	Total de la 1ère partie	82.411.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.093.000
	Total de la 2ème partie	2.104.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.410.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.103.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.965.000
	Total de la 3ème partie	24.558.000
		I

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	7.346.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	600.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.971.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	3.789.000
34-05	Administration centrale — Habillement	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.368.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	17.583.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	914.000
	Total de la 5ème mentie	914.000
	Total de la 5ème partie	914.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	171.706.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	65.972.000
	Total de la 6ème partie	237.678.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.457.000
	Total de la 7ème partie	4.457.000
	Total du titre III	369.705.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42.04		<u>.</u>
42-01	Administration centrale — Action internationale	76.600.000
	Total de la 2ème partie	76.600.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique	2.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran	2.500.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	18.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue "Rissalat El Masdjed"	4.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	30.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	10.000.000 15.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	100.000.000
	Total de la 3ème partie	179.500.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution de l'Etat à l'établissement "El - Asr"	800.000
	Total de la 4ème partie	800.000
	Total du titre IV	256.900.000
	Total de la Sous-section I	626.605.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11 31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales  Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses  Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.008.000.000 1.000.706.000 106.313.000
	Total de la 1ère partie	4.115.019.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11 32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail  Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	32.000
	corporels	14.420.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	494.878.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.000.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	120.430.000
	Total de la 3ème partie	1.615.808.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	6.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.547.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.110.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	13.310.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	477.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.240.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.480.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	35.064.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.401.000
	Total de la 5ème partie	5.401.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	74.277.000
	Total de la 7ème partie	74.277.000
	Total du titre III	5.860.021.000
	Total de la Sous-section II	5.860.021.000
	Total de la Section I	6.486.626.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	6.486.626.000

Décret exécutif n° 04-38 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre milliards neuf cent douze millions sept cent soixante quatorze mille dinars (104.912.774.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des moudjahidine

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	68.220.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.672.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.000.000
	Total de la 1ère partie	114.892.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	169.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	670.000
	Total de la 2ème partie	839.000
		I

27	Dhou	El	Hidja	1424
	févrie			

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

76

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	323.827.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.650.000
	Total de la 3ème partie	331.547.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	6.440.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.340.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.099.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement	251.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	39.635.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.300.000
	Total de la 5ème partie	3.300.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	62.370.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid	117.810.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.	158.400.000
	Total de la 6ème partie	338.580.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	_
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.865.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.127.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre	1.000.000 1.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives à la commémoration du 50ème anniversaire de la guerre de libération nationale	500.000.000
	Total de la 7ème partie	551.992.000
	Total du titre III	1.380.785.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.500.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	1.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	80.000.000
	Total de la 3ème partie	82.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre	45.200.000
	Total de la 4ème partie	45.200.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	70.000.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	200.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	110.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	5.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux moudjahidine	32.650.000.000
	Total de la 6ème partie	102.965.500.000
	Total du titre IV	103.093.200.000
	Total de la sous-section I	104.473.985.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	185.490.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	83.333.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	18.600.000
	Total de la 1ère partie	287.423.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	935.000
	Total de la 2ème partie	1.135.000

**79** 

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	18.850.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	67.334.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	6.800.000
	Total de la 3ème partie	93.484.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	4.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.240.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	8.480.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	8.253.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.100.000
	Total de la 4ème partie	35.253.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.646.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada	7.000.000
	Total de la 5ème partie	11.646.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	5.348.000
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.000.000
	Total de la 7ème partie	9.848.000
	Total du titre III	438.789.000
	Total de la sous-section II	438.789.000
	Total de la section I	104.912.774.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	104.912.774.000

Décret exécutif n° 04-39 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent onze millions cinq cent soixante quatre mille dinars (611.564.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	182.163.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	115.608.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.245.000
	Total de la 1ère partie	313.016.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.778.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	105.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	74.913.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.514.000
	Total de la 3ème partie	85.310.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	25.441.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.684.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.276.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	21.553.000
34-05	Administration centrale — Habillement	582.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.703.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.460.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	78.714.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	9.600.000
	Total de la 5ème partie	9.600.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	19.600.000
	Total de la 6ème partie	19.600.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.955.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.132.000
37-04	Administration centrale — Action de sensibilisation	3.050.000
	Total de la 7ème partie	15.137.000
	Total du titre III	521.387.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	4.181.000
	Total de la 3ème partie	4.181.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	14.181.000
	Total de la sous-section I	535.568.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	10.328.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	13.156.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	14.785.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	9.951.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.740.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.020.000
	Total de la 4ème partie	55.830.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	9.966.000
	Total de la 5ème partie	9.966.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Conférences et séminaires	2.700.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Actions de sensibilisation	7.500.000
	Total de la 7ème partie	10.200.000
	Total du titre III	75.996.000
	Total de la sous-section II	75.996.000
	Total de la section I	611.564.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	611.564.000

Décret exécutif n° 04-40 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quinze milliards neuf cent neuf millions cinq cent quarante quatre mille dinars (15.909.544.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des transports

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAFIIKES		
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	63.260.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	38.127.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.867.000
	l l	
	Total de la 1ère partie	104.254.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	289.000
	Total de la 2ème partie	389.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	25.356.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.100.000
	Total de la 3ème partie	30.546.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.904.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.370.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.485.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	35.759.000
35-01	5ème Partie  Travaux d'entretien  Administration centrale — Entretien des immeubles	2.430.000
	Total de la 5ème partie	2.430.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	39.600.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	54.450.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	34.053.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	19.800.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem (E.T.F.I.M)	17.820.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M)	16.830.000
	Total de la 6ème partie	182.553.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.148.000
	Total de la 7ème partie	2.648.000
	Total du titre III	358.579.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	222.000.000
	Total de la 3ème partie	222.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	2.500.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	600.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	3.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières	4.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	197.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	5.000.000
44-08	Contribution à AIR ALGERIE au titre de l'exécution des sujétions de service public	12.000.000.000
	Total de la 4ème partie	14.709.600.000
	Total du titre IV	14.931.600.000
	Total de la sous-section I	15.290.179.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	272.910.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	131.261.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.431.000
	Total de la 1ère partie	416.602.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	690.000
	Total de la 2ème partie	740.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	28.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	101.060.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.000.000
	Total de la 3ème partie	141.100.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.570.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	6.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	7.737.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	842.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.105.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.350.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	47.654.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.670.000
	Total de la 5ème partie	4.670.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	8.599.000
	Total de la 7ème partie	8.599.000
	Total du titre III	619.365.000
	Total de la sous-section II	619.365.000
	Total de la section I	15.909.544.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	15.909.544.000

Décret exécutif n° 04-41 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre vingt six milliards six cent vingt millions huit cent soixante douze mille dinars (186.620.872.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'éducation nationale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	99.150.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	64.858.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.042.000
	Total de la 1ère partie	167.050.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	193.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	193.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	41.593.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.900.000
	Total de la 3ème partie	50.513.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.222.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.476.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.718.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	49.936.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.575.000
33 01	Total de la 5ème partie	5.575.000
	6ème Partie	3.373.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	205.200.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	6.453.236.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	4.786.425.000
36-35	Subventions aux instituts de formation en cours d'emploi (I.F.C.E)	267.300.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	34.650.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	113.464.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	48.143.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	65.800.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	9.900.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	90.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	613.560.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	49.500.000
	Total de la 6ème partie	12.737.178.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.262.000
37-03	Administration centrale — Etudes	1.500.000
	Total de la 7ème partie	6.262.000
	Total du titre III	
		13.016.707.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	172.520.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	175.520.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et	
	secondaire	384.116.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	2.694.000
43-42	Cantines scolaires	3.893.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	350.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	145.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements	143.000.000
10.55	d'enseignement fondamental	49.500.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	27.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	30.000.000
	Total de la 3ème partie	4.881.310.000
		4.001.310.000
	4ème Partie	
44.01	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office national des publications scolaires (ONPS)	60.000.000
	Total de la 4ème partie	60.000.000

27	Dhou	El	Hidja	1424
	févrie			

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

90

N <sup>os</sup> DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des enfants démunis	c 000 000 000
	Total de la 6ème partie	6.000.000.000
	7ème Partie	6.000.000.000
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	197.000.000
	Total de la 7ème partie	197.000.000
	Total du titre IV	11.313.830.000
	Total de la sous-section I	24.330.537.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.906.517.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	968.395.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	58.812.000
	Total de la 1ère partie	2.933.724.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	2 500 000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	3.500.000
	corporels	140.622.000
	Total de la 2ème partie	144.122.000
	3ème Partie	
22 11	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	166.792.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	732.064.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	76.290.000
	Total de la 3ème partie	975.146.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	82.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	44.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	88.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	46.196.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.017.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	16.104.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	752.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	524.000
	Total de la 4ème partie	279.593.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21 000 000
	Total de la 5ème partie	21.000.000
	10ml 00 m 00ml pm 10ml	21.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	54.539.000
	Total de la 7ème partie	54.539.000
	Total du titre III	4.408.124.000
	Total de la sous-section II	
		4.408.124.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	55.927.344.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement	34.386.790.000
	secondaire et technique — Rémunérations principales	16.153.183.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	10.861.666.000
	Total de la 1ère partie	117.328.983.000

27	Dhou	El	Hidja	1424
	févrie			

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

92

TABLEAU ANNEXE (Suite)					
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA			
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales				
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	4.743.290.000			
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	22.578.534.000			
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental —  Contribution aux œuvres sociales	2.272.956.000			
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.178.782.000			
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	6.753.712.000			
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	679.374.000			
	Total de la 3ème partie	38.206.648.000			
	7ème Partie Dépenses diverses				
37-22	Services déconcentrés de l'Etat— Etablissements d'enseignement fondamental  — Versement forfaitaire	1.806.283.000			
37-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Versement forfaitaire	540.297.000			
	Total de la 7ème partie	2.346.580.000			
	Total du titre III	157.882.211.000			
	Total de la sous-section III	157.882.211.000			
	Total de la section I	186.620.872.000			
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	186.620.872.000			

Décret exécutif n° 04-42 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf milliards deux cent quatorze millions quatre cent dix mille dinars (9.214.410.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'agriculture et du développement rural

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	83.180.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	47.527.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.426.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	1.437.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	725.000
	Total de la 1ère partie	144.295.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	360.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	660.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	32.712.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.730.000
	Total de la 3ème partie	41.519.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	19.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.090.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.635.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.705.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.388.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.250.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.734.000
	Total de la 5ème partie	2.734.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	бème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	48.477.000
36-02	Subvention à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	123.552.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	268.175.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	85.328.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	36.504.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	241.560.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	29.205.000
36-41	Subvention à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	162.506.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	386.821.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	188.645.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	108.757.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	67.142.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	43.808.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes	38.346.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants	43.560.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élévages (ITELV)	137.313.000
	Total de la 6ème partie	2.009.699.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.350.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.650.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	2.244.157.000

27	Dhou	El	Hidja	1424
	févrie			

## 96

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
45-01	Frais de formation.	4.500.000
	Total de la 3ème partie	4.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination	
	artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	6.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs "la concorde civile"	50.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000
	Total de la 4ème partie	70.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'évènements calamiteux ou de sinistres	700.000.000
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire	250.000.000
	Total de la 6ème partie	950.000.000
	Total du titre IV	1.025.000.000
	Total de la sous-section I	3.269.157.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.727.400.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	674.108.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	83.006.000
	Total de la 1ère partie	2.484.514.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.866.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	4.670.000
	Total de la 2ème partie	6.536.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	190.676.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	608.740.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	68.650.000
	Total de la 3ème partie	869.218.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.885.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.726.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	16.150.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	33.074.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	4.019.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	52.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	
	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	140.414.000
	•	ı

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	15.793.000
	Total de la 5ème partie	15.793.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	48.892.000
	Total de la 7ème partie	48.892.000
	Total du titre III	3.565.367.000
	Total de la sous-section II	3.565.367.000
	Total de la section I	6.834.524.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales	35.968.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	21.824.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.800.000
	Total de la 1ère partie	59.592.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des forêts — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	3.500.000
	Total de la 2ème partie	3.500.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	1.700.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	14.453.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	1.320.000
	Total de la 3ème partie	17.523.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	5.000.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	1.500.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	2.500.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	3.300.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	50.000.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	64.022.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	1.575.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	9.000.000
	Total de la 5ème partie	10.575.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	900.000
37-02	Direction générale des forêts — Versement forfaitaire	1.187.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	7.834.000
	Total de la 7ème partie	9.921.000
	Total du titre III	165.133.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	]	3.500.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	4.500.000
	Total de la sous-section I	169.633.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	919.000.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	350.684.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	63.425.000
	Total de la 1ère partie	1.333.109.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.000.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	9.788.000
	Total de la 2ème partie	11.788.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	103.808.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	317.460.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	36.486.000
	Total de la 3ème partie	458.424.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	22.505.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	13.199.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	15.565.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	25.358.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	3.811.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	52.500.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.785.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	136.203.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	25.327.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	70.000.000
	Total de la 5ème partie	95.327.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	150.000.000
37-12	Services déconcentrés des forêts — Versement forfaitaire	25.402.000
	Total de la 7ème partie	175.402.000
	Total du titre III	2.210.253.000
	Total de la sous-section II	2.210.253.000
	Total de la section II	2.379.886.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	9.214.410.000

Décret exécutif n° 04-43 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent vingt deux millions deux cent cinquante trois mille dinars (722.253.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre du tourisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	41.708.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	31.986.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.000.000
	Total de la 1ère partie	77.694.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	285.000
	Total de la 2ème partie	315.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.457.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	17.394.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.507.000
	Total de la 3ème partie	20.368.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	21.819.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.221.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.662.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.368.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique	1.904.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.562.000
34-92	Administration centrale — Loyers	750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	43.496.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.985.000
	Total de la 5ème partie	1.985.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.)	104.163.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	28.710.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	48.188.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	40.363.000
	Total de la 6ème partie	221.424.000
	•	ı

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.089.000
	Total de la 7ème partie	2.089.000
	Total du titre III	367.371.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.013.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme	3.125.000
	Total de la 3ème partie	6.138.000
	Total du titre IV	6.138.000
	Total de la sous-section I	373.509.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	121.568.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	86.696.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.000.000
	Total de la 1ère partie	231.264.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	3.890.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	320.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	50.939.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	3.077.000
	Total de la 3ème partie	58.226.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	1.061.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.914.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	17.820.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	500.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.320.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	51.195.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.971.000
	Total de la 5ème partie	3.971.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	4.088.000
	Total de la 7ème partie	4.088.000
	Total du titre III	348.744.000
	Total de la sous-section II	348.744.000
	Total de la section I	722.253.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme	722.253.000

Décret exécutif n° 04-44 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des travaux publics.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles  $85-4^{\circ}$  et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^\circ$  03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards trois cent cinquante millions deux cent cinquante six mille dinars (2.350.256.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des travaux publics

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	43.550.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	32.394.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.175.000
	Total de la 1ère partie	81.119.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	24.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	224.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.755.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	18.998.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.840.000
	Total de la 3ème partie	22.638.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.790.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.296.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.152.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.150.000
34-05	Administration centrale — Habillement	197.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.980.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.230.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	28.799.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	2.185.000
	Total de la 5ème partie	2.185.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M)	98.505.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des autoroutes (A.N.A)	68.310.000
	Total de la 6ème partie	166.815.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.317.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
0, 00	Total de la 7ème partie	5.317.000
	Total du titre III	307.097.000

27 Dhou El Hidja 1424 18 février 2004				
	CREDITS OUVERTS EN DA			
	12.000.000			
	12.000.000			
es 	600.000			
	600.000			
	12.600.000			
	319.697.000			

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

108

TABLEAU ANNEXE (Suite)			
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.000.000	
	Total de la 3ème partie	12.000.000	
	4ème Partie		
	Action économique — Encouragements et interventions		
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	600.000	
	Total de la 4ème partie	600.000	
	Total du titre IV	12.600.000	
	Total de la sous-section I	319.697.000	
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	933.565.000	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.	318.549.000	
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	71.010.000	
	Total de la 1ère partie	1.323.124.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	8.480.000	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	2.900.000	
	Total de la 2ème partie	11.380.000	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	108.616.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	313.109.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	36.070.000
	Total de la 3ème partie	458.755.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	24.150.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	9.030.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	14.015.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	26.215.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	5.400.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	10.500.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	1.500.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	91.290.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	13.285.000
	Total de la 5ème partie	13.285.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des travaux publics — Versement forfaitaire	22.725.000
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	5.000.000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	105.000.000
	Total de la 7ème partie	132.725.000
	Total du titre III	2.030.559.000
	Total de la sous-section III	2.030.559.000
	Total de la section I	2.350.256.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	2.350.256.000

Décret exécutif n° 04-45 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2 ) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante trois milliards sept cent soixante dix millions quatre cent cinquante deux mille dinars (63.770.452.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	84.983.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	46.795.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.895.000
	Total de la 1ère partie	138.673.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	300.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	32.953.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.123.000
	Total de la 3ème partie	39.476.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	47.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.350.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	47.190.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	113.292.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.300.000
	Total de la 5ème partie	3.300.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	51.975.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	83.805.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	1.200.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	69.300.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	53.460.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	38.115.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	42.075.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.750.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	21.503.000
	Total de la 6ème partie	1.584.983.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	38.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.633.000
- · • -	Total de la 7ème partie	40.633.000
	Total du titre III	1.920.657.000
	Total du tide III	1.740.037.000

	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie	
	3ème Partie	
	Sellie I di tie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	4.000.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des	4.400.000
	personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.400.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	60.975.017.000
46-02	Encouragements aux œuvres de sauvegarde de la santé	750.000
	Contribution au financement des activités du croissant rouge algérien (CRA)	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjours des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
	Contribution au fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux	Mémoire
	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du Programme de coopération Algérie FNUAP (Programme de maîtrise de la croissance démographique)	11.000.000
	Total de la 6ème partie	61.038.329.000
	Total du titre IV	61.058.729.000
	Total de la sous-section I	62.979.386.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
51-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	362.846.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	172.007.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20.462.000
	Total de la 1ère partie	
	Total de la Tele partie	555.315.000

32-12 Services de corporels 33-11 Services de 33-13 Services de 34-12 Services de 34-13 Services de 34-15 Services de 34-91 Services de 34-93 Services de 34-98 Services de 34	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations  concentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail  éconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages  fotal de la 2ème partie	346.000
32-12 Services de corporels  33-11 Services de Service	éconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travailéconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	346.000
32-12 Services de corporels  33-11 Services de Service	éconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	346.000
33-11 Services dé 33-13 Services dé 33-14 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-15 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit		3 10.000
33-11 Services dé 33-13 Services dé 33-14 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit		
33-11 Services dé 33-13 Services dé 33-14 Services dé 34-11 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit	Γotal de la 2ème partie	300.000
33-13 33-14  Services dé Indemnit  35-11  Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Indemnit  Services dé		646.000
33-13 33-14  Services dé Indemnit  35-11  Services dé Indemnit	2) Post	
33-13 33-14  Services dé Indemnit  35-11  Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Indemnit  Services dé	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13 33-14 Services dé Indemnit  35-11 Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Services dé Indemnit	Sconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	
34-11 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé 34-98 Services dé Indemnit	Sconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	28.848.000
34-11 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit	Sconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	133.739.000
34-11 Services dé 34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit	Fotal de la 3ème partie	13.200.000
34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services de Indemnit	4ème Partie	175.787.000
34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services de Indemnit	4eme Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-12 Services dé 34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services de Indemnit	•	
34-13 Services dé 34-14 Services dé 34-15 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit	concentrés de l'Etat — Remboursement de frais	7.350.000
34-14 Services dé 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services de Indemnit  35-11 Services dé 37-11 Services dé	concentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.200.000
34-15 34-91 Services dé 34-93 Services dé 34-98 Services dé Indemnit  Services dé 35-11 Services dé 37-11 Services dé	Sconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.400.000
34-91 34-93 Services dé Services dé Services de Indemnit  35-11 Services dé Services dé Services dé Services dé Indemnit	Sconcentrés de l'Etat — Charges annexes	10.206.000
34-93 Services de Services de Indemnit  35-11 Services de Services de Indemnit  37-11 Services de Serv	Sconcentrés de l'Etat — Habillement	1.377.000
34-98 Services de Indemnit  35-11 Services de Services	Sconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.750.000
35-11 Services de 37-11 Services de	Éconcentrés de l'Etat — Loyerséconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	2.146.000
35-11 Services dé	és dues par l'Etatfais judiciaires — Trais d'expertise —	480.000
37-11 Services de	Fotal de la 4ème partie	
37-11 Services de	5ème Partie	
37-11 Services de	Travaux d'entretien	
37-11 Services dé	concentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.720.000
361,1663,00	Total de la 5ème partie	3.720.000
561,1665,00		2.7.20.000
561,1665,00	7ème Partie	
561,1665,00	Dépenses diverses	
7	concentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	10.689.000
,	Гotal de la 7ème partie	10.689.000
	Total du titre III	791.066.000
	Fotal de la sous-section II	791.066.000
	Total de la section I	63.770.452.000
Tota	al des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population	63.770.452.000

Décret exécutif n° 04-46 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la ministre de la communication et de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards cent deux millions cinq cent douze mille dinars (5.102.512.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, à la ministre de la communication et de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la communication et de la culture, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, à la ministre de la communication et de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	105.980.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	53.920.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12 7 6 6 000
		13.766.000
	Total de la 1ère partie	173.666.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	72.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	5.700.000
	Total de la 2ème partie	5.772.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	38.725.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.700.000
	Total de la 3ème partie	50.519.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.496.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.164.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	408.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.757.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	39.035.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6 500 000
33-01		6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de	
36-02	formation musicale	135.660.000
36-02 36-03	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	91.593.000
36-05 36-05	Subvention à l'institut national des Arts dramatiques (I.N.A.D.)	43.862.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	157.574.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)	39.083.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	154.596.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	149.476.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	41.326.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	156.874.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	362.816.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	44.173.000
36-14	Subvention à l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab	60.000.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	12.403.000
36-16	Subvention au centre culturel algérien au Caire	14.063.000
	Total de la 6ème partie	20.000.000
	7ème Partie	1.483.499.000
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	7 500 000
	Administration centrale — Conferences et seminaires	7.500.000
37-02 37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles	3.198.000
37-05	audiovisuelles et cinématographiques  Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	65.000.000
37-03 37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	4.680.000 2.500.000
	Administration centrale — Action exceptionnelle difformation	
37-10	-	50.000.000
	Total de la 7ème partie	132.878.000
	Total du titre III	1.891.869.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	25.000.000
	Total de la 3ème partie	27.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (E.N.T.V.)	735.023.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A.).	669.500.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S.)	515.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	82.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S.)	269.860.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I.)	13.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion du programme de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A	523.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	3.800.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la Presse	5.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	34.905.000
44-13	Administration centrale — Contribution au Ballet national	14.475.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	6.300.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	10.000.000
44-19	Subvention au fonds de soutien à la presse écrite	mémoire
	Total de la 4ème partie	2.881.863.000
	Total du titre IV	2.908.863.000
	Total de la sous-section I	4.800.732.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	114.308.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	70.935.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.932.000
	Total de la 1ère partie	_
		203.175.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	7.879.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	225.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	33.811.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	4.280.000
	Total de la 3ème partie	46.195.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	6.376.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.313.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	2.570.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	12.100.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.240.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	28.295.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.410.000
55-11		
	Total de la 5ème partie	4.410.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	3.705.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	16.000.000
	Total de la 7ème partie	19.705.000
	Total du titre III	301.780.000
	Total de la sous-section II	301.780.000
	Total de la section I	5.102.512.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la communication et de la culture	5.102.512.000

Décret exécutif n° 04-47 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des ressources en eau.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cinq cent soixante deux millions six cent sept mille dinars (4.562.607.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des ressources en eau

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	SERVICES CENTRAUA	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	80.680.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	39.746.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.100.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	950.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations	
	diverses	270.000
	Total de la 1ère partie	132.746.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	125.000
	Total de la 2ème partie	325.000
	l l	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	32.178.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.184.000
	Total de la 3ème partie	41.312.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.845.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.657.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.590.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.550.000
34-05	Administration centrale — Habillement	457.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.317.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	35.436.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.000.000
	Total de la 5ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	288.220.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	32.274.000
36-12	Subvention à l'agence nationale des barrages (ANB)	579.977.000
36-14	Subvention à l'agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage (AGID)	104.445.000
	Total de la 6ème partie	1.004.916.000
	l	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.210.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	3.210.000
	Total du titre III	1.227.945.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	200.000
	Total de la 4ème partie	200.000
	Total du titre IV	12.200.000
	Total de la sous-section I	1.240.145.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	999.995.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses	352.234.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	73.525.000
	Total de la 1ère partie	1.425.754.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail	2.880.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour	
	dommages corporels	1.800.000
	Total de la 2ème partie	4.680.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	108.150.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	338.067.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales	39.085.000
	Total de la 3ème partie	486.262.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
24.11	·	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	21.840.000
34-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier	9.020.000
34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures	13.790.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Charges annexes	26.645.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique — Habillement	2.500.000
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique — Parc automobile	28.620.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers	1.706.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	104.601.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles	11.580.000
	Total de la 5ème partie	11.580.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire	24.585.000
37-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Protection des sites stratégiques	1.265.000.000
	Total de la 7ème partie	1.289.585.000
	Total du titre III	3.322.462.000
	Total de la sous-section II	3.322.462.000
	Total de la section I	4.562.607.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	4.562.607.000

Décret exécutif n° 04-48 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent trente neuf millions neuf cent quatre vingt neuf mille dinars (339.989.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	34.061.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	25.829.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2 820 000
		2.829.000
	Total de la 1ère partie	62.719.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.137.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	14.978.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.031.000
	Total de la 3ème partie	17.156.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	7.807.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	906.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.896.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	5.521.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal	96.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.485.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	19.781.000
		15.701.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	792.000
33-01	Total de la 5ème partie	792.000
		772.000
	7ème Partie	
37-01	Dépenses diverses  Administration centrale — Conférences et séminaires	7.064.000
37-01 37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	7.064.000 1.196.000
37-02 37-03	Frais de fonctionnement du conseil national consultatif de promotion des	1.190.000
31-03	petites et moyenne entreprises	8.781.000
37-04	Etudes	100.000.000
	Total de la 7ème partie	117.041.000
	Total du titre III	217.489.000

TITRE IV	
INTERVENTIONS PUBLIQUES	
3ème Partie  Action éducative et culturelle	
Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
Administration centrale — Manifestations artisanales	6.750.000
Total de la 3ème partie	8.750.000
4ème Partie	
Action économique — Encouragements et interventions	
Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	2.50.000
Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	8.500.000
Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P)MEDA-Appui au développement des PME-PMI en Algérie	50.000.000
Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	40.000.000
Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	15.000.000
Total de la 4ème partie	113.750.000
Total du titre IV	122.500.000
Total de la sous-section I	339.989.000
Total de la section I	339.989.000
Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	339.989.000
	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation

Décret exécutif n° 04-49 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante six milliards quatre cent quatre vingt dix sept millions quatre vingt douze mille dinars (66.497.092.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	92.425.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	57.146.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.751.000
	Total de la 1ère partie	153.322.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	636.000
	Total de la 2ème partie	636.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	75.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	37.205.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.027.000
	Total de la 3ème partie	45.007.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	23.900.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.185.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.734.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	19.434.000
34-05	Administration centrale — Habillement	460.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.959.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.250.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	63.937.000
		351,7571,333
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.926.000
	Total de la 5ème partie	5.926.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	29.792.687.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	36.729.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	49.500.000
36-05	Subventions aux universités	29.763.000.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	3.014.264.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	288.090.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	1.540.629.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	674.701.000
	Total de la 6ème partie	65.159.600.000

		<u> </u>
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.976.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.395.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche	3.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires.	10.000.000
	Total de la 7ème partie	24.371.000
	Total du titre III	65.452.799.000
		03.432.777.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie	15.000.000
	Total de la 2ème partie	15.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	1.300.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines	10.500.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	15.000.000
	Total de la 3ème partie	26.800.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)	40.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	43.352.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	73.050.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	45.437.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique	
44-07	(CRSTAPC)	47.053.000
	développement technologiques (ANVREDET)	60.000.000
44-08	Centre d'observation et de prospective économiques	30.000.000
44-09	Subvention au fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique	Mémoire
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	223.159.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	129.371.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	166.554.000
44-14	Centre de recherche de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	59.612.000
44-15	Station d'expérimentation des équipements solaires en milieu	
	saharien d'Adrar (S.E.E.S.M.S)	39.912.000
	Total de la 4eme partie	1.002.493.000 1.044.293.000
	Total de la sous-section I	66.497.092.000
	Total de la section I	66.497.092.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	66.497.092.000
	•	•

Décret exécutif n° 04-50 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles  $85-4^{\circ}$  et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard huit cent trente sept millions huit cent soixante dix neuf mille dinars (1.837.879.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b> 1ère Partie	
31-01 31-02 31-03	Personnel — Rémunérations d'activité  Administration centrale — Rémunérations principales	60.217.000 46.854.000
	accessoires de salaires  Total de la 1ère partie	5.000.000
32-01 32-02	Personnel — Pensions et allocations  Administration centrale — Rentes d'accidents du travail  Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire 700.000
	Total de la 2ème partie	700.000
33-01 33-03	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.300.000 26.757.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales  Total de la 3ème partie	2.966.000 32.023.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	30.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.101.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.353.000
34-05	Administration centrale — Habillement	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.443.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	49.887.000
	5ème Partie	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.525.000
	Total de la 5ème partie	11.525.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran	96.537.000
36-01	Subvention à l'école nationale des P.T.T. d'Alger	53.460.000
36-02 36-03	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Tlemcen	12.870.000
36-03 36-04	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Constantine	11.880.000
36-0 <del>4</del> 36-05	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Constantine	23.760.000
36-03 36-06	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Sétif	
30-00		12.870.000
	Total de la 6ème partie	211.377.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.145.000
37-03	Administration centrale — Protection des sites stratégiques	820.000.000
	Total de la 7ème partie	824.645.000
	Total du titre III	1.242.228.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation	4.000.000
	Total de la 3ème partie	4.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche des télécommunications	
	(C.E.R.T)	8.640.000
	Total de la 4ème partie	8.640.000
	Total du titre IV	12.640.000
	Total de la sous-section I	1.254.868.000
	Total de la sous section I	1.234.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	238.200.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	140.418.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	et accessoires de salaires	20.000.000
	Total de la 1ère partie	398.618.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	0.700.000
	corporels	8.500.000
	Total de la 2ème partie	8.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	22 000 000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	23.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	94.590.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.600.000 129.190.000
	Total de la 3ème partie	129.190.000
	4ème Partie	
24 11	Matériel et fonctionnement des services	6.000.000
34-11 34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	4.000.000
34-12 34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Materiel et mobilier	6.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Pour muires	12.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Charges affices	1.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	mémoire
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	
	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	35.960.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.150.000
	Total de la 5ème partie	3.150.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	7.593.000
	Total de la 7ème partie	7.593.000
	Total du titre III	583.011.000
	Total de la sous-section II	583.011.000
	Total de la section I	1.837.879.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	1.837.879.000

Décret exécutif n° 04-51 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatorze milliards huit cent trois millions cinq cent cinquante deux mille dinars (14.803.552.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

	au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	56.238.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	42.082.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.775.000
	Total de la 1ère partie	100.095.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	47.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.140.000
	Total de la 2ème partie	1.187.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.670.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	24.763.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.900.000
	Total de la 3ème partie	29.433.000
	·	27.433.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	14.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.040.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.180.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.023.000
34-05	Administration centrale — Habillement	139.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.890.000
34-92	Administration centrale — Loyers	700.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	31.042.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.489.000
	Total de la 5ème partie	1.489.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.)	76.824.000
36-02	·	
36-02 36-03	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.)	353.232.000
30-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	10.796.514.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	2.325.630.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	54.648.000
	Total de la 6ème partie	13.606.848.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	_
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.993.000
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	615.000
	Total de la 7ème partie	3.708.000
	Total du titre III	13.773.802.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
	formation	1.300.000
	Total de la 3ème partie	1.300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	6.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement du projet de l'unité d'appui pour la mise à niveau du système de formation professionnelle en Algérie	
	Total de la 4ème partie	352.097.000
	Total du titre IV	353.397.000
	Total de la sous-section I	14.127.199.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	298.977.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	168.786.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.154.000
	Total de la 1ère partie	
	Total de la Tere partie	478.917.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	57.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	37.000
	corporels	890.000
	Total de la 2ème partie	947.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	27.850.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	116.598.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres	40.400.000
	sociales	10.100.000
	Total de la 3ème partie	154.548.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	7.037.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.380.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	6.067.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	6.088.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	862.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.179.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	260.000
	Total de la 4ème partie	30.273.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.339.000
	Total de la 5ème partie	2.339.000
	7ème Partie	2.237.000
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	9.329.000
	Total de la 7ème partie	9.329.000
	Total du titre III	676.353.000
	Total de la sous-section II	676.353.000
	Total de la section I	14.803.552.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	14.803.552.000

Décret exécutif n° 04-52 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cent dix neuf millions quatre cent vingt et un mille dinars (4.119.421.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	69.382.000 41.065.000
31-81 31-82	accessoires de salaires	5.148.000 197.000
	Total de la 1ère partie	53.000 115.845.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	315.000
	Total de la 2ème partie	315.000
33-01 33-02 33-03 33-04	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.752.000 200.000 27.680.000 2.351.000 33.983.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.972.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.548.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.676.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.984.000
34-05	Administration centrale — Habillement	213.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.712.000
34-92	Administration centrale — Loyers	501.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	40.616.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.200.000
	Total de la 5ème partie	4.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.207.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
27 03	Total de la 7ème partie	5.207.000
	Total du titre III	200.166.000
		200.100.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage —	4-000
	Présalaires — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	196.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'agence algérienne pour l'amélioration et le développement du logement	mémoire
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	35.760.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	38.640.000
	Total de la 4ème partie	75.596.000
	Total du titre IV	87.596.000
	Total de la sous-section I	287.762.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	814.409.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	271.161.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.326.000
	Total de la 1ère partie	1.108.896.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240,000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	1.302.000
	Total de la 2ème partie	1.542.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	66.150.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	271.433.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	24.775.000
	Total de la 3ème partie	363.188.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement	
34-11	de frais	6.390.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	8.480.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	7.014.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.	15.578.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	2.602.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	17.924.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	63.013.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	7.947.000
	Total de la 5ème partie	7.947.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Versement forfaitaire	21.699.000
	Total de la 7ème partie	21.699.000
	Total du titre III	1.566.285.000
	Total de la sous-section II	1.566.285.000

TABLEAU AINTEAE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales	1.157.240.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	376.709.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	65.777.000
	Total de la 1ère partie	1.599.726.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.654.000
	Total de la 2ème partie	1.864.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	107.412.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale	383.529.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	40.178.000
	Total de la 3ème partie	531.657.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	8.520.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	10.821.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	7.606.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	17.860.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement.	2.262.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc	25 220 000
34-93	automobile	35.339.000
34-93 34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Loyers  Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais	9.573.000
	judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	92.053.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles	9.408.000
	Total de la 5ème partie	9.408.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Versement forfaitaire	30.666.000
	Total de la 7ème partie	30.666.000
	Total du titre III	2.265.374.000
	Total de la sous-section III	2.265.374.000
	Total de la section I	4.119.421.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	4.119.421.000

Décret exécutif n° 04-53 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'industrie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent soixante cinq millions huit cent trente sept mille dinars (365.837.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'industrie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004 au ministre de l'industrie

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	87.480.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	46.342.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.388.000
	Total de la 1ère partie	140.210.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.000.000
	Total de la 2ème partie	2.020.000

<b>27 Dhou</b> 1	El Hid	ja 1424
18 février		•

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
22.01		4 400 000
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	54.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	33.468.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.054.000
	Total de la 3ème partie	40.976.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	14.300.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.990.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.765.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.430.000
34-92	Administration centrale — Loyers	662.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	35.957.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.450.000
	Total de la 5ème partie	9.450.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	79.200.000
	Total de la 6ème partie	79.200.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.5.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.924.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
	Total de la 7ème partie	8.424.000
	Total du titre III	316.237.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	600.000
	Total de la 3ème partie	600.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R)	24.000.000
44-04	Contribution à l'institut national de la productivité et du développement industriel (I.N.P.E.D)	15.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (I.N.A.P.I)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	49.000.000
	Total du titre IV	49.600.000
	Total de la sous-section I	365.837.000
	Total de la section I	365.837.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie	365.837.000

Décret exécutif n° 04-54 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatorze milliards cent quatre vingt neuf millions neuf cent quarante quatre mille dinars (14.189.944.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre du travail et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail et de la sécurité sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre du travail et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	51.255.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	33.372.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.373.000
	Total de la 1ère partie	90.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	600.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.621.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.163.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.000.000
	Total de la 3ème partie	25.884.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.550.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	580.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.003.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.823.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.556.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.140.000
	Total de la 5ème partie	4.140.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.691.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	500.000
	Total de la 7ème partie	4.191.000
	Total du titre III	152.371.000

N <sup>08</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
	formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	6ème Partie  Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03		
40-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	13.400.000.000
	Total de la 6ème partie	13.435.640.000
	Total du titre IV	13.438.640.000
	Total de la sous-section I	13.591.011.000
	Total de la section I	13.591.011.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	11.624.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	7.319.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel	
	vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	476.000
	Total de la 1ère partie	19.419.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie	
22.21	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	520.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	4.783.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	435.000
	Total de la 3ème partie	5.838.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail —	
3.21	Remboursement de frais	1.008.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	220.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	607.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges	0071000
	annexes	374.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	248.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires— Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	2.527.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des	
	immeubles	126.000
	Total de la 5ème partie	126.000
	•	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires	750.000
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire	379.000
	Total de la 7ème partie	1.129.000
	Total du titre III	29.539.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	6.000.000
	Total de la 3ème partie	6.000.000
	Total du titre IV	6.000.000
	Total de la sous-section I	35.539.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	239.915.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	140.897.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.000.000
	Total de la 1ère partie	395.812.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	900 000
	Total de la 2ème partie	900.000
	1	200.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	25.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	95.209.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	8.500.000
	Total de la 3ème partie	130.109.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	5.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	1.380.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	5.065.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	7.505.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	500.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	4.050.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.315.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	26.955.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	2.003.000
	Total de la 5ème partie	2.003.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire	7.615.000
	Total de la 7ème partie	7.615.000
	Total du titre III	563.394.000
	Total de la sous-section II.	
	Total de la section II.	563.394.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la	598.933.000
	sécurité sociale	14.189.944.000

Décret exécutif n° 04-55 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente et un milliards six cent quatre vingt et onze millions deux cent quarante deux mille dinars (31.691.242.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'emploi et de la solidarité nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	50.900.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	35.426.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.851.000
	Total de la 1ère partie	89.177.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.082.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.451.000
	Total de la 3ème partie	21.563.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES		
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	10.850.000
34-01	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.400.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	3.919.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.196.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	V==.
	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	29.528.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.323.000
	Total de la 5ème partie	1.323.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
	·	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour les femmes victimes de violences et en situation de détresse	10,000,000
36-02	Subvention au centre de formation professionnelle pour handicapés physiques	10.899.000
30-02	(C.N.F.P.H.P.) Khemisti	35.580.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	20.351.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	36,233,000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	2.996.833.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (ANEM)	189.583.000
36-07	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	40.237.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	19.157.000
36-09 36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	19.157.000
30-10	Total de la 6ème partie	3.368.030.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.250.000
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.927.000
37-02	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de	1.947.000
37-03	solidarité	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	4.000.000
	Total de la 7ème partie	11.177.000
	Total du titre III	3.520.828.000

27	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	1424
	févrie			

	TABLEAU ANNEAE (Suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	400.000		
	Total de la 3ème partie	400.000		
	4ème Partie			
	Action économique — Encouragements et interventions			
44-04	Emplois d'attente — Contrats de pré-emploi (C.P.E)	2.200.000.000		
44-05	Emplois d'attente — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L)	1.500.000.000		
	Total de la 4ème partie	3.700.000.000		
	6ème Partie			
	Action sociale — Assistance et solidarité			
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social	607.812.000		
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante			
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000		
46-05	Administration centrale — Contribution à l'Agence de développement social (ADS)	18.000.000.000		
	Total de la 6ème partie	18.740.062.000		
	Total du titre IV	22.440.462.000		
	Total de la sous-section I	25.961.290.000		
	SOUS-SECTION II			
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité			
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	253.671.000		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	106.013.000		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.155.000		
	Total de la 1ère partie	369.839.000		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	357.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	18.004.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	505.396.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	6.930.000
	Total de la 3ème partie	530.330.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	3.696.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.180.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.956.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	7.260.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.240.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	609.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	22.803.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.044.000
	Total de la 5ème partie	2.044.000
	7ème Partie	
27.11	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	5.792.000
	Total de la 7ème partie	5.792.000
	Total du titre III	931.165.000

27	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	1424
	févrie			

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	167.459.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	4.320.000.000
	Total de la 6ème partie	4.487.459.000
	Total du titre IV	4.487.459.000
	Total de la sous-section II	5.418.624.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	157.248.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	54.333.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.000.000
	Total de la 1ère partie	223.581.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
20.00		
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	Total de la 2eme parde	300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	15.380.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	42.870.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales	5.017.000
	Total de la 3ème partie	63.267.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	4.600.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	3.090.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures	3.605.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	3.300.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	422.000
34-92	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.240000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers	125.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	112.000
	Total de la 4ème partie	18.494.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	3.150.000
	Total de la 5ème partie	3.150.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-21	Services déconcentrés de l'emploi — Versement forfaitaire	2.536.000
	Total de la 7ème partie	2.536.000
	Total du titre III	311.328.000
	Total de la sous-section III	311.328.000
	Total de la section I	31.691.242.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	31.691.242.000

Décret exécutif n° 04-56 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante dix neuf millions cent sept mille dinars (79.107.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	22.846.000
31-02 31-03	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	22.850.000
31 03	accessoires de salaires	1.000.000
	Total de la 1ère partie	46.696.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	648.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	11.424.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	324.000
	Total de la 3ème partie	12.406.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	4.929.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.916.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.545.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	3.388.000
34-05	Administration centrale — Habillement	135.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.620.000
34-92	Administration centrale — Loyers	960.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	14.503.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.588.000
	Total de la 5ème partie	1.588.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	2.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	914.000
	Total de la 7ème partie	2.914.000
	Total du titre III	78.107.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section I	79.107.000
	Total de la section I	79.107.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	79.107.000

Décret exécutif n° 04-57 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent vingt millions quatre cent huit mille dinars (620.408.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004 au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	48.092.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	26.621.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.950.000
	Total de la 1ère partie	81.663.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.521.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	18.684.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.300.000
	Total de la 3ème partie	21.505.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.875.000
34-92	Administration centrale — Loyers	623.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	32.808.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.083.000
	Total de la 5ème partie	2.083.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP)	94.030.000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture	27.255.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	27.719.000
	Total de la 6ème partie	149.004.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.571.000
	Total de la 7ème partie	4.071.000
	Total du titre III	291.134.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000

27 Dhou	El Hi	dja	1424
18 févrie			

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

### 160

TABLEAU ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Action économique — Encouragements et interventions		
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation	1.500.000	
	Total de la 4ème partie	1.500.000	
	Total du titre IV	6.500.000	
	Total de la sous-section I	297.634.000	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	148.833.000	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	56.703.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	30.857.000	
	Total de la 1ère partie	236.393.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	22.000	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	, .	
	corporels	mémoire	
	Total de la 2ème partie	22.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.000.000	
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	mémoire	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	51.469.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	1.100.000	
	Total de la 3ème partie	57.569.000	

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.635.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	2.652.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	6.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	230.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.835.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	923.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000
	Total de la 4ème partie	22.485.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.205.000
	Total de la 5ème partie	2.205.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	4.100.000
	Total de la 7ème partie	4.100.000
	Total du titre III	322.774.000
	Total de la sous-section II	322.774.000
	Total de la section I	620.408.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	620.408.000

Décret exécutif n° 04-58 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2004, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards quatre cent soixante treize millions cent quatre vingt quatre mille dinars (7.473.184.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2004, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2004, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	79.970.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	42.485.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.092.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	24.473.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.	mémoire
	Total de la 1ère partie	150.020.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	104.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	104.000
	•	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.000.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	30.604.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.153.000
33 01	Total de la 3ème partie	
	Total de la Sellie partie	37.757.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.100.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	398.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel	
	de jeunesse et des sports	20.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	2.000.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	14.660.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.250.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	69.595.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01		
33-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.422.000
	Total de la 5ème partie	1.422.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (I.N.F.S.) de sports et de jeunesse	382.140.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	87.120.000
36-14	Subvention au centre national d'information de la jeunesse et des	
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ)	30.779.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O.W.)	372.240.000
36-51		289.278.000
30-31	Subvention au centre national des organes et structures d'animation et d'organisation du sport (CNOSAOS)	133.650.000
	Total de la 6ème partie	1.295.207.000
	Parado	1.273.207.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.250.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.438.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	2.611.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	30.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sports	18.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sports.	6.000.000
	Total de la 7ème partie	60.299.000
	Total du titre III	1.614.404.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	2.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	712.480.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'Observatoire National des Sports.	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	170.000.000
	Total de la 3ème partie	886.480.000
	Total du titre IV	886.480.000
	Total de la sous-section I	2.500.884.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.369.987.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.138.565.000 46.300.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail	390.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.968.000
	Total de la 2ème partie	3.358.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	180.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	900.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	95.000.000
	Total de la 3ème partie	1.175.000.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	13.800.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	16.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	17.930.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.500.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sports et de jeunesse	30.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	97.850.000

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 11

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	16.100.000
	Total de la 5ème partie	16.100.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des élèves	3.500.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	72.000.000
	Total de la 7ème partie	75.500.000
	Total du titre III	4.922.660.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	45.200.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives	4.440.000
	Total de la 3ème partie	49.640.000
	Total du titre IV	49.640.000
	Total de la sous-section II	4.972.300.000
	Total de la section I	7.473.184.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	7.473.184.000